



SYNDICAT CGT NICE MÉTROPOLE CÔTE D'AZUR

33, Avenue Jean Médecin 06000 Nice - Tel : 04.97.13.24.11
L'Arénas - Immeuble Le Phare - 405, promenade des Anglais 06202 - Nice Cedex 3 Tel : 04.89.98.14.51 ou 52

Mail : syndicat.cgt@ville-nice.fr Site internet : cgtnmca.fr Page facebook : [@cgtnmca](https://www.facebook.com/cgtnmca)

Nice, le 20 décembre 2022

Monsieur le Maire, Monsieur le Président,

Nous traversons actuellement une période particulière où les crises s'enchaînent les unes après les autres.

En effet, les agents ont dû faire face à la pandémie qui a touché notre pays. Avec beaucoup de force et d'abnégation, ils ont permis d'assurer la continuité du service public dans de nombreux services pendant cette période.

Cette même année, l'arrière-pays a été fortement frappé par la tempête Alex. Une fois encore, les personnels ont fait preuve de solidarité et sont venus en aide à la population.

Avec la situation de guerre en Ukraine, nos services publics ont prouvé leur efficacité en accueillant avec dignité les réfugiés.

Actuellement, nous devons faire face à une crise énergétique qui nous contraint à économiser nos ressources et à réadapter nos habitudes de vie.

Toutefois, suite à nos visites dans les services, nous avons constaté que beaucoup d'agents se retrouvent à effectuer leurs missions dans des conditions très dégradées.

Nous comprenons la nécessité d'appliquer la sobriété énergétique dans les services. Pour autant, il nous semble pour le moins anormal que certains de nos collègues soient contraints de travailler avec manteaux, écharpes et mitaines.

Aussi, il conviendrait d'adapter la baisse de température au regard de l'état des locaux occupés.

En effet, certains bâtiments mal isolés, comme à l'accueil de Raoul Bosio où se trouvent notamment la salle d'attente du service handicap, ou encore dans des zones très humides, comme à l'Arénas, donnent un ressenti de froid accentué.

Nous avons pu également rencontrer dans certains services des collègues dont les locaux ne sont pas du tout chauffés. C'est le cas des services Economat et Mobilier de Canta Galet où les chaudières sont défectueuses par manque d'entretien.

Pour toutes ces raisons, Monsieur le Maire-Président, nous vous demandons de faire le nécessaire auprès des services concernés afin que l'ensemble des agents puissent travailler dans les meilleures conditions.

Veillez agréer, Monsieur le Maire, Monsieur le Président, l'expression de nos salutations distinguées.

P/ Le Syndicat CGT

Sandy VOREDINI

Responsable du Secteur Revendicatif